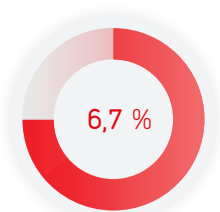


### INDICATEUR RELATIF À L'ÉCART DE RÉMUNÉRATION

ÉCART FAVORABLE AUX HOMMES - NOTE OBTENUE 35 / 35

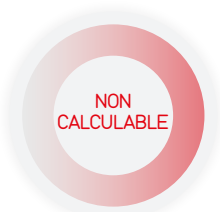


### INDICATEUR RELATIF À L'ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES

LE NOMBRE DE FEMMES ET D'HOMMES AYANT ÉTÉ AUGMENTÉS DURANT LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE, OU PENDANT LES DEUX OU TROIS DERNIÈRES ANNÉES.

\* Résultat en nombre équivalent de salariés est : 1.1

ÉCART FAVORABLE AUX FEMMES - NOTE OBTENUE 35 / 35



### INDICATEUR RELATIF AU % DE SALARIÉES AYANT BÉNÉFICIÉ D'AUGMENTATION DANS L'ANNÉE SUIVANT LEUR RETOUR DE CONGÉ MATERNITÉ

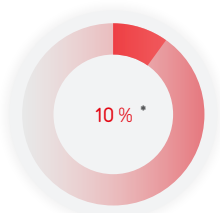
LE NOMBRE DE SALARIÉES EN CONGÉS MATERNITÉ DURANT LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE ET AYANT REÇU UNE AUGMENTATION À LEUR RETOUR.

NON CALCULABLE

0

SALARIÉE EN CONGÉ MATERNITÉ PENDANT UNE AUGMENTATION SALARIALE DANS L'ENTREPRISE

SALARIÉE A BÉNÉFICIÉ D'UNE AUGMENTATION SALARIALE A SON RETOUR DE CONGÉ MATERNITÉ



### INDICATEUR RELATIF AU NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 SALARIÉS AYANT PERÇU LES PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

LE NOMBRE DE FEMMES ET D'HOMMES PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS DURANT LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

\* Nombre de femmes présentes parmi les 10 plus hautes rémunérations par rapport aux hommes

NOTE OBTENUE 0 / 10

SALARIÉS PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

1 | 9  
FEMMES | HOMMES